



**COMMUNE DE PERIGNAT-LES-SARLIEVE**  
**63 170 PERIGNAT-LES-SARLIEVE**

**RESTRUCTURATION ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY  
EN SITE OCCUPÉ**

**Marchés publics de travaux**

**A.A.P.C.**

## **1. Identification du pouvoir adjudicateur**

Monsieur le Maire  
COMMUNE DE PERIGNAT-LES-SARLIEVE  
Place Dorier  
63 170 PERIGNAT-LES-SARLIEVE

## **2. Objet et étendue de la consultation**

### **2.1. Objet**

La présente consultation a pour objet la restructuration et la rénovation énergétique **en site occupé** du groupe scolaire Jules Ferry, Rue d'Aubière, 63170 PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE.

### **2.2. Mode de passation**

La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

### **2.3. Décomposition**

La présente consultation est allotie comme suit :

- LOT N° 01 - DÉSAMIANTAGE
- LOT N° 02 - GROS ŒUVRE - VRD
- LOT N° 03 - CHARPENTE - OSSATURE BOIS
- LOT N° 04 - COUVERTURE - ZINGUERIE
- LOT N° 05 - ÉTANCHÉITÉ
- LOT N° 06 - TRAITEMENT DES FACADES
- LOT N° 07 - MENUISERIES EXTERIEURES
- LOT N° 08 - SERRURERIE
- LOT N° 09 - MENUISERIES INTERIEURES
- LOT N° 10 - PLATRERIE - PEINTURE
- LOT N° 11 - CARRELAGE - FAIENCE
- LOT N° 12 - CVC
- LOT N° 13 - EQUIPEMENT DE CUISINE
- LOT N° 14 - ELECTRICITE
- LOT N° 15 - PHOTOVOLTAIQUE
- LOT N° 16 - FLOCAGE
- LOT N° 17 - REVETEMENT DE SOL SOUPLE

## **3. Organisation de la consultation**

### **3.1. Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **3.2. Visite des lieux d'exécution**

La visite des lieux, sur inscription en mairie, est obligatoire. Deux visites, en présence du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre, seront organisées de 14h30 à 16h30 les mercredis 28/01/2026 et 04/02/2026.

## **4. Jugement des offres et attribution du marché**

### **4.1. Critères de jugement des offres**

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères définis dans le règlement de consultation.

#### **4.2. Négociation**

L'acheteur se réserve la décision d'engager – ou non – pour chaque lot, une phase de négociation tout en conservant la possibilité de ne pas y donner suite.

#### **5. Conditions de délai de remise des plis**

La date limite de réception des offres est fixée au 20 février 2026.

#### **6. Renseignements complémentaires**

##### **6.1. Renseignements administratifs et techniques**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats devront faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande depuis le profil acheteur [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)